# RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

### PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**DÉCRET N° 2024** – 1073 DU 31 JUILLET 2024 portant modification des articles 3 et 4 du décret n° 2023-466 du 13 septembre 2023 portant création, attributions et composition du Comité de préfiguration du Musée des rois et des amazones de Danxomè.

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- **Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022;
- vu le décret n° 2023-412 du 26 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts ;
- vu le décret n° 2023-466 du 13 septembre 2023 portant création, attributions et composition du Comité de préfiguration du Musée des rois et des amazones de Danxomè :
- vu le décret n° 2024-905 du 17 avril 2024 portant approbation des statuts modifiés de l'Agence nationale des patrimoines touristiques ;
- sur proposition du Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 juillet 2024,

## **DÉCRÈTE**

## Article premier

Sont modifiées ainsi qu'il suit, les dispositions des articles 3 et 4 du décret n° 2023-466 du 13 septembre 2023 portant création, attributions et composition du Comité de préfiguration du Musée des rois et des amazones de Danxomè.



#### « Article 3 nouveau

Le Comité de préfiguration du Musée des rois et des amazones de Danxomè est composé ainsi qu'il suit :

- madame Coline-Lee TOUMSON-VENITE, chargée de mission Arts et Culture du Président de la République ;
- monsieur **José PLIYA**, chargé de mission Arts et Culture du Président de la République ;
- monsieur Sindé CHEKETE, chargé de mission Arts et Culture du Président de la République;
- monsieur **Idelphonse AFFOGBOLO**, chargé de mission Arts et Culture du Président de la République ;
- monsieur **Alain GODONOU**, chargé de mission Patrimoines et Musées du Président de la République ;
- monsieur Osséni SOUBEROU, spécialiste en programmation culturelle ;
- monsieur Jules BOCCO, régisseur de collection ;
- monsieur Imorou ABDOULAYE, conservateur ;
- monsieur Franck PACERE, conservateur;
- monsieur Paul AKOGNI, chercheur, directeur du patrimoine culturel;
- monsieur Théodore Nicoué GAYIBOR, chercheur, historien ;
- madame **Joan DESSAINT FOMI**, Directrice de développement des patrimoines touristiques de l'Agence nationale des patrimoines touristiques ;
- madame Gaëlle BEAUJEAN, chercheur, spécialiste des collections africaines ;
- monsieur Romuald MITCHOZOUNOU, historien, personne-ressource;
- monsieur **Philipe CHARLIER**, personne-ressource;
- monsieur Gabin DJIMASSE, historien, traditionaliste, personne-ressource;
- monsieur Bachalou NONDICHAO, personne-ressource ».

#### « Article 4 nouveau

Monsieur **Sindé CHEKETE** et monsieur **Osséni SOUBEROU** sont respectivement désignés président et secrétaire exécutif du Comité de préfiguration du Musée des rois et des amazones de Danxomè ».



## Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 31 juillet 2024

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGNI Ministre d'État Le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts,

Modeste Tihounté KEREKOU

Ministre intérimaire